

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAIMES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Mai 1878.

Bulletin politique.

Le Congrès se réunira, cela paraît certain, mais quant à son œuvre même, on en est réduit à des prévisions, car si l'on sait ce qui sera discuté, on ignore absolument les solutions qui seront adoptées en principe, et encore plus les conditions de la paix future.

Tout ce qu'on suppose d'après les informations les plus probables, c'est que la Russie cédera sur Batoum et sur les frontières de la Bulgarie et que l'Angleterre à son tour cédera sur la Bessarabie et la province de Kars. Par la même transaction on satisfait l'Autriche qui s'inquiète peu de la Bessarabie, et qui n'a d'intérêts que dans les provinces balkaniques.

Pour le reste, pour l'organisation future des provinces détachées de l'empire turc, on ne sait absolument rien. Le Congrès aura à discuter sérieusement ces questions, et à créer sans doute une commission européenne pour présider à cette organisation administrative.

Mais nous ne voulons point anticiper sur l'œuvre du Congrès ; nous avons assez souvent signalé les difficultés de la question orientale ; nous n'avons point à y revenir au moment où les puissances vont essayer de la trancher ou d'en ajourner la solution. Nous nous bornerons à résumer en quelques mots la situation diplomatique pour faire connaître à nos lecteurs la position respective de la Russie et de l'Angleterre au Congrès.

Depuis vingt ans on s'était habitué à regarder l'Angleterre comme désintéressée des affaires du continent, comme une nation exclusivement livrée au commerce et n'ayant souci que de ses colonies et de sa prospérité financière. Elle avait vu créer l'Italie et l'Allemagne, elle avait assisté, l'arme au bras, à Solferino, à Sadowa et à Sedan, sans manifester une seule fois sa résolution d'intervenir. Elle semblait enfin se retirer, comme influence active, du concert européen. Or, il s'est produit tout à coup, au moment des événements d'Orient, ce fait inattendu que l'Angleterre, reprenant sa politique d'autrefois, est rentrée dans les affaires continentales, — et, en déployant de formidables forces militaires, a prouvé au monde qu'elle n'entendait pas abdiquer son rôle de grande puissance. Elle ne veut peut-être pas la guerre, nous l'espérons du moins, mais elle montre qu'elle ne la craint pas et qu'elle est résolue à la soutenir si ses intérêts lui en font une nécessité.

Dans ces dispositions, elle devait barrer la route aux ambitions russes qui menaçaient son prestige, tout en laissant la porte ouverte à toute proposition d'arrangement, à toute paix qui n'atteignait pas sa puissance.

Là est la raison de son attitude méfiante et en même temps réservée pendant toute la guerre turco-russe, — et de son attitude résolue, mais expectante, depuis le traité de San-Stefano.

En Russie, le premier enivrement de la victoire s'étant calmé, le courant pacifique semble avoir pris le dessus, comme pour correspondre à l'attitude de l'Angleterre. Le

czar, rentrant dans sa capitale et acclamé comme vainqueur par son peuple enthousiaste, a pu avoir, à la première heure, cette ivresse que donne le succès et cette illusion de croire que l'Europe accepterait sans trop de résistance le traité imposé à la Porte dans un moment où la Porte était à sa merci. Il a cru peut-être aussi, en voyant l'Angleterre courir aux armes, à une guerre fatale et résolue d'avance, et il s'est obstiné, par dignité, à braver un ennemi qu'il supposait irrécusable quand il n'était qu'expectant.

Le voyage du comte Schouvaloff a heureusement dissipé ces malentendus. L'ambassadeur de Russie à Londres a pu dire à l'empereur Alexandre, que si l'Angleterre était décidée à une intervention armée, elle était aussi disposée à écouter des propositions d'arrangement, et que si l'Amirauté était prête, le Foreign-Office n'était pas encore fermé.

De là est née la possibilité du Congrès ; de ces pourparlers sont venues des concessions réciproques et des espérances pacifiques. Des deux parts on a réfléchi, et on a essayé une dernière fois de s'entendre avant d'ébranler l'Europe par une nouvelle guerre.

Le Congrès va donc se réunir. Mais qu'en sortira-t-il ? Sera-ce la paix, — sera-ce une conflagration européenne ? — Nous désirons la paix ; mais l'avenir seul nous dira ce que nous pouvons espérer des plénipotentiaires réunis à Berlin, sous la présidence du prince de Bismark.

LE COMITÉ DE JEANNE D'ARC.

Sans récriminer contre la décision de M. le préfet de police, nous pouvons dire que le succès de la manifestation était largement assuré. De toutes parts, les Dames de France ont répondu à l'appel des Dames de Paris. Une correspondance nous donne une première liste des villes qui ont envoyé des couronnes.

« Plusieurs des villes que nous allons citer, ont envoyé, nous dit-on, jusqu'à dix ou quinze couronnes, les unes élégantes, somptueuses, les autres simples couronnes d'immortelles, oboles du pauvre, qui n'ont pas été les moins bien accueillies. Toutes portent des inscriptions touchantes :

- « A Jeanne la libératrice ; à Jeanne la patronne des envahis ; à Jeanne la chrétienne ; à Jeanne la Française, et Hommage des soldats, des mineurs, des bûcherons, des pêcheuses, des constructeurs de navires, des carriers, des dentelières, du cabotage, des confréries de pénitents, des enfants trouvés, de la ferme-école, des vigneron, des tisseurs, des mégissiers, des marins, des Universités, des étudiants, des cercles catholiques, du cercle de la Jeunesse, du cercle des Arts, du cercle de l'Espérance, de la marine au long cours, etc., etc. »

» Hommage du champ, de l'Eglise, de l'usine, du salon, de la carrière, de l'école, de la caserne, du navire, de l'atelier, de la chaumière et du château. Tout s'y trouve ! Les vaillantes organisatrices du comité ont eu raison de signer leur appel : « les dames de Paris, sans distinction de rang. » C'est bien une réponse, sans distinction d'aucune espèce, que leur envoie la province.

» Voici les noms des premières villes, bourgs ou villages que nous avons pu recueillir :

- » Rennes, Toulouse, Vitry, Limoges, Douai, Lille, Valenciennes, Arras, Cambrai,

Reims, Châlons, Caen, Bourges, Moulins, Clermont-Ferrand, Auxerre, Dijon, Lyon-Perrache, Périgueux, Lons-le-Saulnier, Besançon, ANGERS, Saint-Brieuc, Vitry-le-Français, Vesoul, Gray, Pontarlier, Poitiers, Le Mans, Marseille, Pontivy, Laval, Nantes, Pont-Audemer, Toulon, Agen, Lille, Brest, Concarneau, Bordeaux, Saint-André-de-Cubzac, La Roche-sur-Yon, Montpellier, Nîmes, Uzès, Arles, Perpignan, Bayonne, Tarbes, Dinan, Oleron, Saint-Nazaire, SAUMUR, Privas, Orléans, Châteauroux, Angoulême, Guéret, Chantilly, etc., etc. Sur plusieurs couronnes les perles noires dominent. Elles viennent de Metz, de Strasbourg, de Colmar, d'Avold, de Winsenheim, d'Andolsheim, de Mulhouse. Mais, à côté des perles de deuil, brille un ancre, symbole de l'espérance. C'est l'hommage des envahis à l'ennemi de l'étranger, que les « dévôts de Voltaire » vont insulter à nouveau en célébrant les louanges du courtisan éhonté de l'envahisseur ! »

Nous sommes heureux d'ajouter que notre département s'est particulièrement distingué. Les fonds recueillis en quelques jours dans tous les rangs de la société angevine par les Dames zélatrices ont permis d'envoyer CENT COURONNES et un MAGNIFIQUE BOUQUET qui mesure un mètre de diamètre et composé avec le goût qu'y savent mettre les bouquetières angevines.

A Paris ou à Domrémy, l'hommage patriotique des Dames d'Angers et de Saumur sera digne d'elles et de leurs sentiments généreux pour tout ce qui est vraiment noble et grand.

Le 30 mai 1878 à Paris.

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

C'est hier que les libres-penseurs devaient fêter à Paris le centenaire de Voltaire. Mais tout a tourné à leur confusion. Pour tout potage, il n'y a eu que deux conférences, faites l'une au théâtre de la Gaîté, l'autre au Cirque-Américain.

Malgré l'avis exprimé par le conseil municipal qu'il y avait lieu de pavoiser les maisons à cette occasion, les Parisiens ont fait la sourde oreille, et nous devons à la vérité de dire que bien peu de drapeaux flottaient dans les airs.

Dans les différents quartiers de la capitale, rien de particulier.

Tout le mouvement s'est fait aux environs du square des Arts-et-Métiers et de la place du Château-d'Eau.

Au square des Arts-et-Métiers, la foule a commencé à arriver dès midi, et la queue des porteurs de billets s'est formée presque aussitôt.

Dès samedi soir, il n'y avait plus à compter sur la moindre place.

Des brocanteurs de billets avaient accaparé tout ce qu'ils avaient pu et ils revendaient ces billets aux retardataires à des prix aussi élevés que possible.

Des marchands vendaient des médailles commémoratives du centenaire de Voltaire, des photographies de Voltaire et de Victor Hugo, et des biographies de Voltaire.

Quelques sergents de ville se promenaient sur le trottoir faisant face au théâtre, regardant mélancoliquement les arrivants.

A la Gaîté.

A une heure, les étudiants, au nombre de cinq cents environ, sont arrivés et ont pris

place au second étage du théâtre qui leur avait été entièrement réservé.

A une heure et demie s'ouvre, sous la présidence de Victor Hugo, la réunion organisée à l'occasion du centenaire de Voltaire. A sa droite M. Spuller et à sa gauche M. E. Deschanel.

Derrière le président sont rangés un très-grand nombre de sénateurs et députés républicains et d'hommes de lettres, parmi lesquels nous citons au hasard : MM. Poyrat, Schœlcher, Madier de Montjau, Emile Augier, Henri Brisson, Alfred Naquet, Barodet, Louis Ulbach, Jules Ferry, Emile de Girardin, Eug. Pelletan, Aug. Vacquerie, Valentin, etc.

Bien avant l'heure marquée pour l'ouverture de la réunion, la salle était déjà pleine.

Un bon nombre de places réservées au public étaient occupées par des dames qui, si l'on en juge par l'élégance de leur toilette, ne venaient pas en ligne directe des Halles.

Au cirque Myers.

La place du Château-d'Eau et surtout la rue de Malte offraient le même aspect que le square des Arts-et-Métiers.

Dès onze heures, sont arrivés des délégations de divers corps d'états avec leur bannière, des musiques, des fanfares, des orphéons.

Dans la rue de Malte, où se trouvait l'entrée des secondes et des troisièmes, la circulation était à peu près impossible.

Comme aux abords de la Gaîté, des marchands vendaient des médailles et des photographies.

Dans le Cirque, à midi et demi, toutes les places étaient occupées, et à une heure moins un quart on a dû fermer les portes. Il n'y avait plus moyen de placer un seul arrivant.

Sur une estrade ont pris place : M. Laurent Pichat, sénateur, président de la cérémonie ; le président du conseil général et le président du conseil municipal ; les membres du conseil municipal, des députés et des sénateurs.

Dans la piste, on avait placé le char que l'on devait promener dans Paris et sur lequel on aurait placé la statue de Voltaire.

A la place des Pyramides.

La consigne donnée aux deux agents de service auprès de la statue de Jeanne d'Arc était celle-ci : Ne pas laisser stationner et ne permettre le dépôt d'aucune couronne.

Les gardiens de la paix n'ont pas eu beaucoup de peine à faire exécuter cette consigne. Les Français qui voulaient protester contre le centenaire de Voltaire et honorer la libératrice de la France n'ayant jamais songé à faire acte de rébellion contre l'autorité, personne n'est venu apporter de couronnes, et les rares curieux qui se sont déplacés en ont été pour leurs frais.

Chronique générale.

Décidément, toutes les élections contestées ou ajournées seront discutées avant les vacances. Il ne sera réservé que les élections des ministres et sous-secrétaires d'Etat. La discussion de ces élections coïncidera avec le dépôt des rapports partiels et du rapport général de la commission d'enquête.

Le dépouillement des dépêches échangées entre le ministère du 16 mai et ses agents vient d'être terminé.

Ces dépêches, au nombre de plusieurs milliers, ont été classées par la commission d'enquête en trois grandes périodes : 1^o période de réorganisation du personnel administratif ; 2^o période du choix des candidatures officielles ; 3^o période de la lutte électorale.

La commission compte livrer ces dépêches à la publicité en les réunissant dans un volume spécial qui servirait d'annexe au rapport général qu'elle prépare.

Toutefois, certains membres ont émis l'avis qu'il serait peut-être utile de publier dès maintenant, avant les vacances, la première et même la deuxième catégorie de ces dépêches, réservant la dernière pour la publier en même temps que le rapport général, avec lequel elle a des affinités plus particulières. La question va recevoir une solution cette semaine.

L'Estafette, à laquelle nous laissons la responsabilité de son information, rend compte d'une conversation fort intéressante qu'un des membres les plus influents de la Chambre des députés aurait eue avec un homme politique et dans laquelle il aurait dévoilé une partie du plan des républicains.

Si nous en croyons notre confrère, le plan de conduite que le député en question prête à ses amis politiques ne serait pas celui de tous les républicains. Mais il paraît qu'il aurait été discuté par un groupe de républicains avancés, ayant une grande influence sur la direction du parti et toute l'énergie voulue pour le faire exécuter.

Voici, du reste, comment notre confrère fait l'exposé de ce plan :

« Ne rien tenter avant la clôture de l'Exposition pour ménager le commerce de Paris.

« Au mois de novembre, lors de la rentrée du Parlement, la commission d'enquête déposerait son rapport, concluant à la mise en accusation du ministère du 16 Mai.

« Trois ministres seront spécialement visés dans ce document : MM. de Broglie, de Fourtou et Caillaux, peut-être M. Paris, relativement à l'affaire de l'ingénieur en chef maritime de Dunkerque.

« Le dépôt fait, une commission serait nommée et la discussion ajournée... Elle resterait suspendue comme une menace jusqu'au renouvellement partiel du Sénat, dont la date serait fixée du 18 au 25 décembre.

« Les auteurs du plan sont convaincus que la mise en accusation des ministres entraînera forcément la démission du Maréchal. D'après eux, le Maréchal ne pourrait pas commander le peloton qui mènera ses anciens conseillers à la maison d'arrêt. D'un autre côté, il n'aura pas assez de vigueur pour les défendre coûte que coûte. Selon l'expression d'un des promoteurs du plan : « Il remplira la cuvette de Pilate, s'y lavera les mains et s'en ira. »

« Telle sera en effet la conduite du Président, et sa résolution est déjà prise à ce sujet.

« Dans l'hypothèse de la démission de M. de Mac-Mahon, on ajournerait le procès des ministres si même on ne l'abandonnait pas tout à fait. Les deux Chambres seraient immédiatement réunies en Congrès aux termes de l'article 3 de la loi du 16 juillet 1875 et l'on y ferait décider la suppression de la présidence de la République, et probablement aussi celle du Sénat, dont les membres seraient versés dans la Chambre des députés ; les pouvoirs de celle-ci seraient prolongés de trois ans.

« Le système Grévy serait alors mis en pratique, et nous serions gouvernés par une Assemblée nationale, avec un ministère responsable et révocable à volonté.

« Les invalidations scandaleuses qui se succèdent n'ont qu'un but : diminuer le nombre des conservateurs et empêcher qu'à un moment donné le centre gauche, effrayé, ne se replie vers la droite, et, avec la minorité du Sénat, ne constitue, dans le sein du Congrès, un ensemble assez important pour contrebalancer les forces républicaines. »

Voilà, ajoute l'Estafette, ce que l'on rêve à gauche, et nous peu nous donnerons, à ce sujet, d'autres renseignements, que nous ne jugeons pas opportun de donner aujourd'hui.

UNE DÉCOUVERTE DE M. GAMBETTA.

Le porte-parole de la démocratie française a fait, il y a quelques jours, une grande découverte : c'est qu'il y a, en France, un autre peuple que celui qui s'entasse dans les conditions anormales de la vie des villes, les garnis, les repas en commun, les cabarets, les cafés chantants, les clubs, toutes les promiscuités, et cet autre peuple est celui qui sépanouit dans les champs, selon les lois de la famille, sous la vivifiante action d'un travail où l'homme sent qu'il a incessamment pour coopérateur Dieu lui-même. M. Gambetta s'est ainsi exprimé au sujet de ce peuple des campagnes :

« J'éprouve une satisfaction patriotique à le dire devant nos hôtes (M. Gambetta parle devant des exposants), devant les délégués du monde entier, c'est dans nos populations agricoles et rurales que se trouvent la réserve et la force de l'avenir... »

Quand M. Gambetta voudra creuser cette vérité-là, il y trouvera bien des correctifs à sa politique actuelle. En France, depuis les premiers temps, entre le peuple des campagnes et celui des villes, il y a, nous ne dirons pas un antagonisme, ce serait une exagération, mais du moins de grandes divergences. Ainsi, les campagnards sont toujours portés à la monarchie, aux magistratures stables et permanentes, aux fortes garanties de la vie morale. Les villes, au contraire, ont toujours poussé aux franchises communales, sinon à la République, aux fonctions électives, aux divertissements publics. Rien n'a jamais pu se fonder en France sans une transaction entre les tendances des villes et les impérieux besoins des campagnes. Les pouvoirs qui ont duré se sont toujours appuyés avant tout sur les populations rurales. De toutes les utopies, la plus folle, à coup sûr, serait d'imposer aux campagnes un régime tel qu'il plaît à certains républicains de l'imaginer : un état social sans Dieu, sans religion, sans culte, avec d'incessantes variations dans le personnel des fonctions publiques, l'invasion des querelles de la politique dans les relations de la vie privée et le mépris de toutes les autorités sociales.

M. de Bismark, dit la France, est plus malade en ce moment qu'on ne le dit dans les journaux allemands.

L'irritation nerveuse incessante à laquelle il est en proie n'a pas peu contribué à rendre grave une indisposition qui pouvait d'abord sembler légère.

Nous lisons dans les Annales religieuses du diocèse d'Orléans :

M^r l'évêque d'Orléans, qui avait résolu, depuis plusieurs années déjà, de relever à Orléans le monument expiatoire en l'honneur de Jeanne d'Arc, vient d'ouvrir une souscription publique.

Voici à cette occasion l'appel que le Comité orléanais vient d'adresser dans toute la France aux rédacteurs des feuilles catholiques :

« Les manifestations qui auront lieu à Paris, le 30 mai, soulèvent dans toute la France des protestations qui ne sont nulle part plus légitimes et plus ardentes qu'à Orléans.

« Les Orléanais se proposent d'offrir une réparation à leur libératrice et de relever le monument expiatoire qui existait déjà dans cette ville avant 1793.

Pour cette œuvre toute patriotique, ils font appel à tous les Français qui mettent encore Jeanne d'Arc avant l'homme qui a essayé de la flétrir.

« S'il appartient aux femmes de France de prendre l'initiative d'un hommage solennel et public à la mémoire de Jeanne d'Arc, c'est surtout aux femmes d'Orléans qu'il convient de se distinguer dans l'immense protestation qui s'élèvera, le 30 mai, contre le centenaire de son insulteur.

« Nous ne doutons pas qu'en ce moment elles auront à cœur de couvrir de bouquets et de couronnes les statues de l'héroïne qui ornent notre cité. »

Le *Moniteur orléanais* ajoute que la patriotique invitation de l'évêque d'Orléans a été entendue.

Une crue considérable du Rhône est signalée par les journaux de Lyon.

Dans la Savoie, la Leysse et l'Albane sont sorties de leur lit et se sont répandues au loin dans la campagne. A Cognin, l'alarme a été donnée pendant la nuit par le tocsin. Le Fier a débordé à Lovagny où se trouvent les gorges célèbres ; les galeries n'ont pas souffert, mais le chalet-restaurant a été entièrement submergé. La hausse du lac d'Annecy est considérable ; les prairies sont inondées.

Etranger.

MESURES DE L'ALLEMAGNE CONTRE LES SOCIALISTES.

Les socialistes allemands sont poursuivis avec la plus extrême rigueur, surtout à Dresde et à Leipzig. On sait que des sociétés secrètes ayant des ramifications avec Londres et Genève sont organisées puissamment et que des communards réfugiés en Angleterre échangent avec les meneurs une très-active correspondance.

Afin de mettre un terme à ces agissements, le gouvernement allemand vient de proposer au cabinet de Saint-James un nouveau traité d'extradition anglo-allemand.

DÉTAILS ET BUT DU COMLOT CONTRE LE SULTAN.

La récente échauffourée dont la capitale ottomane a été le théâtre n'était rien moins qu'un véritable complot dirigé contre le sultan Abd-ul-Hamid, auquel on reproche dans la population ottomane d'être l'instrument trop docile des Russes. Ce complot avait été favorisé par tous les membres influents du parti midhatiste parmi lesquels on compterait un grand nombre d'Ulémas et d'Hodjas. Le plan aurait été arrêté il y a quinze jours dans une réunion tenue à la mosquée de Mahomet. Le coup a été monté en apparence dans l'intérêt de l'ex-sultan Mourad V ; toutefois, il serait plus probable que les meneurs avaient en vue d'élever au trône le jeune frère du sultan, Réchad-Effendi. Abd-ul-Hamid a été fort impressionné, on dit même terrifié, par l'événement. Parmi les cris qui ont été proférés sous les fenêtres d'Yldiz-Kiosk, on a entendu plusieurs fois celui-ci : « Tu as trop longtemps vécu. » Notre correspondant évalue à 150 le nombre des victimes de l'échauffourée. Quinze conjurés ont pu échapper de l'enceinte du jardin du palais de Mourad ; quinze autres légèrement blessés ont été arrêtés et conduits à Yldiz-Kiosk, où ils ont été interrogés par le sultan lui-même.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XLVIII.

ANNONCE DE L'ARRIVÉE A SAUMUR DE LA DUCHESSE DE BERRY.

On lit dans les *Affiches de Saumur* du dimanche 25 mai 1828 :

« Le jour de l'arrivée de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, dans notre ville, est connu officiellement : Son Altesse Royale sera ici le 20 juin au matin, acceptera le dîner qui lui sera offert par la ville, et assistera au carrousel et au bal que lui préparera l'Ecole.

« Nous sommes donc désormais assurés que nos vœux seront remplis et que nous allons avoir le bonheur de posséder dans nos murs l'auguste mère du duc de Bordeaux. Une si haute faveur, en rappelant à tous les cœurs saumurois celle qu'ils ont reçue l'année dernière, les remplit d'avance de la plus douce ivresse, et les pénètre de la plus profonde reconnaissance envers des princes qui semblent honorer notre ville d'une bienveillance et d'une protection toutes particulières.

« Tant d'héroïques souvenirs, tant de bonté, de grâce et d'affabilité s'attachent aux pas de S. A. R. Madame, que l'espoir de jouir de sa présence seul anime déjà tous les esprits, occupe toutes les pensées ; c'est à qui réussira à l'entourer de plus de respect et d'affection. Heureuse rivalité qui resserrera davantage encore, s'il est possible, les liens d'estime et d'amitié qui unissent à jamais la Ville et l'Ecole ! Heureuse circonstance, qui permettra de nouveau à l'une et

l'autre de confondre dans un même faisceau leurs sentiments d'amour et de dévouement pour notre roi bien-aimé, et sa fille chérie, l'auguste Caroline !

« S. A. R. partira de Paris le 16 juin, couchera le même jour à Orléans, et se rendra le 17 au château de M. le duc d'Angoulême ; S. A. R. couchera le 18 à Blois, et ira visiter le château de Chambord offert par la France à M^r le duc de Bordeaux. Le 19 elle arrivera à Tours, d'où elle se rendra à Saumur, Angers, Nantes, Bourbon-Vendée, Luçon, La Rochelle, Rochefort, et arrivera à Bordeaux le 27 ; après le séjour que la princesse doit faire dans cette ville, elle repartira pour Mont-de-Marsan, Pau, Barrèges ; après la saison des eaux, S. A. R. reviendra à Paris par Tarbes, Auch, Narbonne, Toulouse, Montauban et Cahors. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les élections sénatoriales auront lieu le 7 janvier 1879.

MUSIQUE DE L'ECOLE MUTUELLE.

Il y avait foule, hier soir, au Square du théâtre et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour entendre la musique de l'Ecole mutuelle, c'est-à-dire de jeunes enfants qui, sous l'habile direction de leur professeur, montrent chaque fois un zèle et des aptitudes musicales qui donnent les plus brillantes espérances.

Le programme était très-attrayant. Il avait d'abord un pas redoublé, le *Sauvageon*, production musicale d'un de nos concitoyens, laquelle a été bien exécutée et fort goûtée des amateurs. Une marche d'Almira a succédé ; puis est venu le chœur à quatre voix, de Saintis, intitulé : *Les Paysans*. Déjà, l'an dernier, les élèves de l'Ecole mutuelle s'étaient distingués dans la *Noce villegieuse*, ce qui était une heureuse innovation pour nos concerts d'été. Le public a été enchanté d'entendre de nouveau, hier soir, toutes ces voix d'enfants dont l'ensemble laissait peu à désirer ; aussi les jeunes chanteurs ont-ils été vivement applaudis.

Après l'exécution d'une charmante schottisch, la soirée a été terminée par la *Polka des masques*, mêlée de chant, que le professeur a spécialement arrangée pour l'Ecole mutuelle. Rien de plus gai, de plus original que ce morceau qui, avec un chœur de mirlitons, un bruit de grelots, des voix diverses répondant au son des instruments, peint on ne peut mieux l'époque du carnaval. Cette joyeuse polka a provoqué un certain enthousiasme et a été suivie d'applaudissements.

Nous pouvons dire, en terminant, qu'avec des morceaux de ce genre ajoutés au programme, le succès des soirées du Square est de plus en plus assuré.

Avant-hier soir, le sieur X., dans un état complet d'ivresse, monté sur une table, voguait sur la Loire. Notre homme, se voyant le point de mire de nombreux promeneurs, croyait se rendre intéressant en se livrant à des exercices des plus fantaisistes. Entre autres, il s'amusait à marcher sur le bord de son bateau. A jeun, ce n'eût pas été sans danger ; et dans sa position, nullement en état de conserver son centre de gravité, ce jeu ne pouvait que mal finir. Vingt fois peut-être, X. tomba au fond de son bateau ; mais, la vingt-unième, ce fut dans la Loire.

Dans sa chute, ses jambes se plèrent sur le bord du bateau, et notre ivrogne resta suspendu, la tête sous l'eau, descendant ainsi le courant.

La situation était critique. M. Richer, Jacques, de la rue de Fenet, se hâta de se porter à son secours, mais il avait une certaine distance à parcourir ; à force de bras, il arriva au submergé. X. était inanimé, il y avait eu congestion et commencement d'apoplexie.

M. Champeaux, appelé en toute hâte, lui prodigua tous ses soins. Après plus d'une heure d'efforts, il se manifesta quelques signes de vie... les soins redoublèrent, et bientôt il n'y avait plus à craindre pour les jours de X.

Le dieu des ivrognes veillait sur lui : sans doute, comme marque de reconnaissance, X. ne tardera pas à offrir de nouveaux sacrifices à Bacchus avec... une bouteille.

Faculté des lettres et Faculté des sciences de Poitiers. — Baccalauréats. — Session d'examen de juillet-août 1878.

En exécution d'un arrêté ministériel en date du 4^o mai 1878, les examens du baccalauréat commenceront, à Poitiers : pour les lettres, le 40 juillet; pour les sciences, le 15 juillet.

Les registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts à Poitiers et à Limoges : pour le baccalauréat des lettres, du 12 au 27 juin; pour le baccalauréat des sciences, du 15 juin au 15 juillet exclusivement.

Les pièces à produire au moment de l'inscription sont :

- 1^o L'acte de naissance;
- 2^o Une demande rédigée conformément au programme;
- 3^o Le diplôme ou le certificat de bachelier des lettres pour les candidats des sciences qui sont pourvus de ce grade.

Les candidats à la deuxième partie du baccalauréat des lettres doivent faire parvenir au secrétariat leur dossier de la première partie.

VILLE DE SAUMUR.

Classement, en 1878, des Chevaux, Juments, Mulets et Mules et des Voitures attelées.

La Commission chargée de procéder en 1878, au classement des chevaux, juments, mulets et mules et des voitures attelées, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, se rendra à Saumur le 3 juin prochain.

La réunion aura lieu, au Champ-de-Foire, le lundi 3 juin, à une heure de l'après-midi, et le mardi 4 juin, à 7 heures 1/2 du matin.

Les propriétaires sont en conséquence invités à présenter, dans l'endroit désigné, aux jours et heures indiqués, tous les chevaux, juments, mulets et mules en leur possession, ayant atteint l'âge minimum fixé par la loi, compris ou non dans les classements antérieurs, ainsi que les voitures attelées.

Les seuls animaux dispensés de la présentation sont :

- 1^o Ceux qui ont été refusés ou réformés définitivement lors des classements de 1876 et 1877 en raison de l'âge, de mauvaise conformation, de vieillesse et d'usure ou de vices qui les rendent impropres au service de l'armée;
- 2^o Ceux qui ont été refusés conditionnellement pour défaut de taille.

Les propriétaires seront appelés par ordre alphabétique, et chacun d'eux présentera en bloc tous les animaux qui lui appartiennent. — De la lettre A à la lettre F, le 3 juin; les autres, le 4 juin.

Aux termes de l'art. 52 de la loi du 3 juillet 1877, les propriétaires qui ne présentent pas leurs chevaux ou leurs voitures peuvent être déferés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 francs à 4,000 francs. Ceux qui présenteraient, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés antérieurement, aux lieux et places d'autres animaux aptes au service, s'exposeraient à être frappés d'une amende de 50 francs à 2,000 francs.

Tous les animaux qui ne seront pas présentés au classement (qu'une amende ait été prononcée ou non), seront compris d'office parmi ceux aptes au service de l'armée.

A Saumur, le 7 mai 1878.

Le Maire, LEROY.

AVIS

Par jugement du Tribunal civil de Saumur du 15 décembre 1877, le Domaine a été autorisé à remplir les formalités prescrites par l'article 770 du Code civil, à l'égard des successions en déshérence de :

- 1^o Legroux, Valéry-Marie-Narcisse, décédé à Saumur, le 3 février 1862;
- 2^o Thomas, Charles, ou Thomas dit la Joie, décédé à Tigné, le 6 juin 1810;
- 3^o Luce, Charles, époux de Louise ou Louise-Perrine Perdoux, décédé à Brain-sur-Allounes, le 26 juin 1834;
- 4^o Perdoux, Louise, ou Louise-Perrine Perdoux, veuve de Charles Luce, décédée à Brain-sur-Allounes, le 20 mai 1843;
- 5^o Gabiller, René, décédé à Saint-Lambert-des-Levées, le 4 décembre 1842, et
- 6^o Biémon, Renée, sa femme, décédée au même lieu, le 10 janvier 1842;
- 7^o Sourdeau, Madeleine-Louise, veuve de Urbain Tranchant, domiciliée à Trèves-Cunault et décédée à Gennes, le 9 mars 1876.

ANGERS.

Les étudiants de l'Université catholique d'Angers, après avoir signé une Adresse de protestation contre la fête anti-française du centenaire de Voltaire, ont ouvert une souscription pour une couronne qui devait être déposée aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc, à Paris.

Cette couronne, de dimension considérable, est faite de fleurs rouges et blanches, et porte ces mots : *A Jeanne d'Arc, les étudiants de l'Université d'Angers.*

Le gouvernement ayant interdit toute démonstration en l'honneur de l'héroïque libératrice du territoire, cette couronne sera sans doute envoyée à Domrémy.

M. Aimé de Soland vient d'avoir la douleur de perdre sa fille, jeune et charmante personne, mariée à M. de Bressé, capitaine de chasseurs en garnison à Melun.

M. et M^{me} de Bressé avaient reconduit, dans un léger équipage, des amis à la gare de Melun. M. de Bressé descendit pour jeter des lettres à la poste, laissant les rênes aux mains de M^{me} de Bressé.

Le cheval ayant pris peur à ce moment, M^{me} de Bressé sauta hors de la voiture, et elle se fit, dans sa chute, des blessures telles qu'elle a succombé le lendemain matin.

POITIERS.

Entre autres dons très-importants qui viennent d'être faits à la Société des antiquaires de l'Ouest par M. de la Brosse, un de ses membres résidants, se trouve un coffre en noyer, du temps de Henri III. Ce meuble affecte une forme peu commune; le couvercle est en dos d'âne, et M. de la Brosse n'en a vu que deux autres spécimens (de la même époque) dans les musées de France : l'un à Cluny, l'autre à Saumur.

Faits divers.

Les voitures d'enfants. — Depuis une dizaine d'années, les voitures d'enfants sont en grande vogue et il n'y a plus guère que les nourrices, — et encore, — qui portent les bébés sur leurs bras. Ces voitures sont ordinairement recouvertes et tapissées d'une étoffe vernie, dite *toile américaine*, de diverses nuances. Les nuances grises ou blanchâtres sont les plus recherchées, mais malheureusement elles doivent cette couleur à une substance des plus vénéneuses, le carbonate de plomb. Récemment, à Berlin, de très-graves symptômes d'empoisonnement saturnin furent observés chez des enfants que l'on promenait dans de semblables voitures, tandis que les autres en étaient exempts. Plusieurs d'entre eux ayant succombé, une enquête fut ordonnée par le bureau sanitaire de l'empire germanique. La cause de ces accidents fut bientôt découverte; l'expertise démontra qu'elle résidait

en entier dans l'emploi de ces toiles recouvertes d'une peinture à base de céruse.

Ce n'est point à l'état frais et neuf que ces sortes de petites tentes, de capotes, peuvent être nuisibles, mais bien lorsqu'elles ont déjà subi une certaine usure. Sous l'action combinée des plissements et des frottements de la toile, ainsi que des variations atmosphériques, la couche plombique finit par se fendiller, et alors elle se détache en parcelles plus ou moins tenues. Ces parcelles se mêlent à l'air respiré par l'enfant; elles tombent dans ses aliments, se déposent sur son visage, sur ses mains, et, dans ces conditions, la substance toxique ne tarde pas à produire ses effets pernicieux.

Toutes les toiles de ces petites voitures ne sont point recouvertes d'une peinture plombique; il en est de couleur brune obtenue avec de l'ocre ou toute autre matière colorante ferrugineuse; l'usage de ces dernières n'offre aucun espèce d'inconvénient, et c'est à elles qu'il faut, par conséquent, toujours donner la préférence.

On parlait devant X... d'un monsieur fort connu dans le monde des affaires, — fort connu surtout pour sa grosse fortune et pour son avarice.

— C'est le premier ou le dernier des fesse-mathieu, dit-il.

— Lui!... objecta quelqu'un, mais c'est un homme très-bien. Je dirai même que c'est la fleur des pois.

— Des pois chiches, alors!...

Un petit tour à la correctionnelle : Côté des témoins.

Le premier introduit s'approche de la barre d'un pas solennel, prend une pose pleine de dignité, une main sur le cœur, l'autre dégingandée montre le ciel, les yeux fixant le christ.

— Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Le président : — Que savez-vous ?

— Rien.

Côté des prévenus. Le président : — Lorsqu'on vous a arrêté, vous étiez gris ?

— J'ense pas, mon président, j'n'y voyais que du bleu.

Pour les articles non signés : P. GODET.

LE COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS DE FER

SOCIÉTÉ ANONYME Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change, de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adressez les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

COLLECTION D'OPTIQUE.

Tout le monde a pu voir sur la place de la Bilange, entre les deux kiosques, deux élégantes voitures contenant une magnifique collection d'optique.

Poussé par la curiosité, nous avons voulu visiter cet établissement. Bien nous en a pris : nous avons trouvé là un assortiment des plus complets de lunettes de tous genres, pour toutes les vues possibles : pince-nez, jumelles de théâtre, longues-vues de campagne, marine, microscopes, loupes, etc., etc. Cela dénote chez le propriétaire, M. Guiot, une grande connaissance de l'organe de la vue, et cette opinion nous a été confirmée par cette multitude de visiteurs qu'il a reçus et auxquels il a rendu plusieurs services dont ils lui sont fort reconnaissants.

M. Guiot ne séjourne habituellement que

dans les grands centres, les chefs-lieux de département; mais il est originaire de Saumur, et il a voulu faire profiter ses concitoyens des ressources en optique qu'il possède et que l'on ne rencontre pas communément.

P.-S. — M. Guiot, l'opticien de Paris en déballage sur la place de la Bilange, n'a plus que deux jours à rester dans notre ville.

SANTÉ A TOUS REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophilie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et de énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Voici quelques-unes des cures :

N^o 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Mulhouse, N^o 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DÉLAGÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaufreuil, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMET, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 MAI 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800			Canal de Suez	762	50		
4 1/2 %			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	657	50		Crédit Mobilier esp.	697	50		
5 %			Crédit Mobilier	530			Société autrichienne	530			
Obligations du Trésor, L. payé.			Crédit foncier d'Autriche	85			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. L. p.	663	50		Orléans	351			
Ville de Paris, ohllg. 1855-1860			Est	85			Paris-Lyon-Méditerranée	350			
— 1865, 4 %			Midi	830			Est	347	50		
— 1869, 3 %			Paris-Lyon-Méditerranée	1058	75		Nord	354	75		
— 1871, 3 %			Orléans	1390			Ouest	351			
— 1876, 4 %			Orléans	1130			Midi	349			
Banque de France			Ouest	725			Charentes	372			
Comptoir d'escompte			Vendée, 500 fr. L. p.	1990			Vendée	372			
Crédit agricole, 200 f. p.			Compagnie parisienne du Gaz	362	50		Canal de Suez	550			
Crédit Foncier colonial, 200 fr.			C. gén. Transatlantique								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
9	1	omnibus-mixte.
1	25	soir.
4	10	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	20 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus. (302)
9	40	express.
12	40	omnibus-mixte.
4	44	omnibus-mixte.
10	38	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, 15.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties.
LA BELLE TERRE
DES
SEMENCIÈRES

Située communes des Cerqueux et de Nueil-sous-Passavant, canton de Vihiers, arrondissement de Saumur.

Cette terre comprend : Bâtimens d'habitation pour plusieurs corps de ferme, bâtimens d'exploitation, tous en très-bon état, deux fourneaux à briques avec bâtimens, terres labourables, prés et bois ; le tout d'une contenance de 124 hectares 1 are 25 centiares.

Pour traiter, s'adresser : Soit à M. MOTAIS, expert à Angers, rue Haut-du-Mail, chargé de pouvoirs ; Soit à M^e CHASLE, notaire, dépositaire du plan et des titres de propriété. (282)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le 9 juin 1878,

DES BIENS

Ci-après,

Dépendant des successions des époux Ernoult-Ratouis.

AU PETIT-PUY :

Maison, caves et jardin. Onze ares de vigne, en Baugrand. Six ares de vigne, aux Galmoises. Cinq ares de vigne, aux Landes. Huit ares de bois, à Champigny. S'adresser audit notaire. (274)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME DES TOUCHES
Située commune de Concourson, d'une contenance de 33 hectares 61 ares 50 centiares ;
ET LES

PRÈS DE LA RIVIÈRE

Situés commune des Verchers, Contenant 6 hectares 8 ares ; Le tout affermé au sieur Jean Rouleau.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON DE MAÎTRE, JARDIN de 13 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins ; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Bagnéux. S'adresser audit M^e CLOUARD.

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet, Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adjoignant ; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture. S'adresser à M. GRILLERPOIS-GAMICRON, rue des Fontaines. (119)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE D'HERBES

SUR PIED

Provenant des prairies du Bray, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Le lundi 3 juin 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur les lieux, à la vente aux enchères et par lots de la récolte sur pied des prairies du Bray, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, appartenant à l'Etat.

Prix payable comptant, plus 5/0 pour les frais.

Le Récepteur des Domaines, L. PALUSTRE. (280)

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

UN MOULIN A EAU

A TROIS PAIRES DE MEULES,

Appelé le MOULIN-NEUF.

Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé.

Pour traiter, s'adresser à M. Alfred MOREAU, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (248)

A VENDRE

UN TRÈS-BON PRÉ

Prairie des Pironnières, commune de Saint-Lambert,

Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire. S'adresser, pour traiter, à M. LECURIEUX, à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, ou à M. DAUDET, expert à Allonnes.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

DEUX MAISONS

Montée de la Retraite.

S'adresser à la Retraite. (180)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Direction générale des Domaines.

VENTE DE MOBILIER DE L'ÉTAT

Le vendredi 21 juin 1878, à midi, le Receveur des Domaines procédera, au bourg de Gennes, à la vente aux enchères d'un fût de vermouth d'environ 65 litres, vendu en 1875, par Ricordeau à Hédin, et resté en transit chez Plessard, messager. Le Receveur des Domaines, GENTY. (262)

Commune de Vernantes.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Vernantes prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vernantes, le vendredi 7 juin 1878, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour l'appropriation de l'ancienne église en mairie, magasin de pompes, halles, etc.

Les devis s'élèvent à la somme de 4,443 fr. 49 c., non compris les honoraires de l'architecte.

Les cahiers des charges et devis sont déposés à Vernantes, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace, à Saumur.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Pares à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitreaux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2^e clerc.

UNE DAME de 35 ans, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE.

J'expédie franco de fût, de régie et de port, mes Saint-Georges, Langlade et Bordeaux, vieux, pesant environ 11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — M^e V^e Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERES. (96)

M. ROCHARD

Chef de cuisine,

Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile : dîners de noces, fêtes etc.

Ne fournit aucun matériel. S'adresser rue de la Marchalerie, n° 7, à Saumur. (179)

CHANGEMENT DE DOMICILE

DESCHAMPS

PLATRIER,

Ancien ouvrier de la maison Sartoris.

Informé sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins rue des Boires, 24, en face de l'Hospice. (272)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile. S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2 ; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 41, à Paris.

La collection se compose actuellement de 58 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} V^e RIBAUT

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION
A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

GRANDE

EXPOSITION D'OPTIQUE

Place de la Bilange, à Saumur.

HUIT JOURS SEULEMENT

M. GUIOT, ingénieur-opticien spécialiste, de Paris, informe les habitants de Saumur qu'il vient dans notre ville avec l'assortiment d'optique le plus considérable qui voyage dans le monde entier.

Tout le monde sera curieux de visiter, sur la place de la Bilange, ce vaste magasin de lunettes et pince-nez (vers cristal de roche).

Plus de 500,000 paires de tous modèles sont exposées. Choix immense de Longues-Vues, Télescopes, Jumelles en tous genres, Microscopes et Loupes de toutes puissances.

M. GUIOT possède un genre de Pince-Nez tenant sans serrer (montés de verres cylindriques).

Les consultations pour la vue, tous les jours, à neuf heures, sont gratuites. Nouveaux Thermomètres, minima et maxima sur la même tige. Baromètre de salon, bureau et salle à manger.

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES.

Le magasin est ouvert tous les jours, sur la place de la Bilange.

VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompt et sûre. Le véritable vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.

Le PAPIER D'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards. Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commencent par ces mots : PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES

De Bⁱⁿ BARRAL

Le Papier et les Cigarettes Anti-Asthmatiques de Bⁱⁿ BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

LES CAPSULES DE RAQUIN

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques ; même dans la Phthisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre : EST IMITATION OU CONTREFAÇON. TOUT FLACON QUI NE PORTE PAS LA SIGNATURE Raquin.

PHARMACIE D'ALBESPEYRES. Dépôt à Paris : 80, Faubourg Saint-Denis. Dépôt dans le principal Pharmacie de France, ou l'on trouve le Certificat de Garantie.

Librairie E. DÉZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Enéide).

Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odysse : 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.